

ANNEXE 2

En vigueur à compter du 01 Septembre 2018

ACCUEIL PERISCOLAIRE

GARDERIE DU MATIN, DU MIDI ET DU SOIR

Fonctionnement : **36 semaines du temps scolaire** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Lieu : restaurant scolaire du pré des lins

HORAIRES :

- Avant l'école : à partir de 7h15 jusqu'à 08h30
- Pendant la pause méridienne : de 12h00 à 12h30 et à partir de 13h00
- Le soir après l'école : de 16h30 à 18h30



ATTENTION NOUVELLES GRILLES TARIFAIRES

TARIFS :

Quotient familial CAF supérieur à 800 :

- Tranche du matin : 1,30 €
- Tranche du soir : 1,30 €
- Tranche méridienne : 0,65 €
- Retard (par ¼ d'heure de retard constaté) : 2,61 €

Quotient familial CAF 701<>800 :

- Tranche du matin : 1,24 €
- Tranche du soir : 1,24 €
- Tranche méridienne : 0,62 €
- Retard (par ¼ d'heure de retard constaté) : 2,46 €

Quotient familial CAF < 700 :

- Tranche du matin : 1,02 €
- Tranche du soir : 1,02 €
- Tranche méridienne : 0,51 €
- Retard (par ¼ d'heure de retard constaté) : 2,46 €

MERCREDIS RECREATIFS (sur réservation)

Fonctionnement : **36 semaines du temps scolaire** : les mercredis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas matin ou après-midi

Lieu : restaurant scolaire du pré des lins :

ATTENTION L'ACCUEIL COMMENCE LE 19 SEPTEMBRE

HORAIRES :

- Accueil : de 07h15/12h15 – 11h45/13h30 – 13h00/18h30

TARIFS URSINIENS ET EXTERIEURS SCOLARISES A UXEGNEY :

Quotient familial CAF supérieur à 800 :

- Repas midi primaire : 4,39 €
- Repas midi maternelle : 4,13 €
- Demi-journée: 6,05 €

Quotient familial CAF 701<>800 :

- Repas midi primaire : 4,39 €
- Repas midi maternelle : 4,13 €
- Demi-journée : 5,65 €

Quotient familial CAF <700 :	
Repas midi primaire :	4,39 €
Repas midi maternelle :	4,13 €
Demi-journée :	5,05 €

TARIFS EXTERIEURS NON SCOLARISES A UXEGNEY :

Quotient familial CAF supérieur à 800 :	
Repas midi primaire :	4,39 €
Repas midi maternelle :	4,13 €
Demi-journée :	7,05 €

Quotient familial CAF 701<>800 :	
Repas midi primaire :	4,39 €
Repas midi maternelle :	4,13 €
Demi-journée :	6,65 €

Quotient familial CAF <700 :	
Repas midi primaire :	4,39 €
Repas midi maternelle :	4,13 €
Demi-journée :	6,05 €

RESTAURANT SCOLAIRE (sur réservation) _____

Maternelle :	
Repas :	4,13 €
Garderie de midi quotient familial CAF supérieur 800 :	0,65 €
Garderie de midi quotient familial CAF 701<>800 :	0,62 €
Garderie de midi quotient familial CAF <700 :	0,51 €

Primaire :	
Repas :	4,39 €
Garderie de midi quotient familial CAF supérieur 800 :	0,65 €
Garderie de midi quotient familial CAF 701<>800 :	0,62 €
Garderie de midi q Quotient familial quotient familial CAF <700 :	0,51 €

FACTURATION _____

Depuis la rentrée 2013, les prestations du mois font l'objet d'une facturation émise par la Commune à titre échu et transmise par la trésorerie EPINAL-POINCARÉ qui en assure le recouvrement.

- Le paiement de la facture pourra se faire par chèque libellé à l'ordre du trésor public, à la caisse de la trésorerie d'Epinal Poincaré - 11 rue Aubert à EPINAL ou par virement à la Banque de France sur le compte n° 30001 00372 C8800000000 76.
- Toute facture non payée pourra entraîner l'exclusion de l'accueil périscolaire.
- Des poursuites pourront être engagées à l'initiative du Comptable du Trésor.

L'inscription de votre enfant implique l'acceptation du règlement intérieur du service jeunesse adopté par délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2014 (document consultable dans les locaux du service jeunesse et téléchargeable sur le site internet de la commune : www.uxegney.fr)